

L'université publique en France : on en est où en 2020 ?

[108 facs et 268 labos en lutte.](#)

[130 000 vacataires](#) assurent ensemble plus du tiers des cours à l'université, payé·e·s 26 centimes d'euro sous le SMIC.

[300 000 étudiant·e·s supplémentaires](#) en dix ans mais 0 € en plus pour les accueillir. Plus de 40 % travaillent en parallèle de leurs études.

Parcoursup a introduit la sélection en L1 pour au moins [30 % des étudiant·e·s](#), et [99 % de l'algorithme est opaque](#) selon la Cour des comptes.

[1600 % d'augmentation des frais d'inscription](#) pour les étudiant·es non européen·ne·s en Licence (à 2 770 €/an) et Master (à 3 770 €/an) depuis le décret « Bienvenue en France » (sic) en 2019.

[34 ans en moyenne](#), c'est l'âge de recrutement des enseignant·es-chercheu·ses.

[3 heures par semaine, soit 9 % d'augmentation en moyenne du temps de travail](#) des personnel·les BIATSS des universités, c'est ce qu'exige la Cour des comptes et que promet le gouvernement dans la LPPR.

[57 milliards](#) versés à 10 facs d'élite (Programme Investissement d'Avenir), c'est la politique « d'excellence » qui produit une université à deux vitesses.

[5 milliards](#) de moins en cotisations retraites de l'État pour les personnel·les de l'enseignement supérieur et la recherche, c'est ce que la réforme des retraites nous prend sur notre salaire socialisé.

[60 000 postes de titulaires](#) et 18 milliards d'euros manquants pour l'université et la recherche.

L'université publique en France : on en est où en 2020 ?

[108 facs et 268 labos en lutte.](#)

[130 000 vacataires](#) assurent ensemble plus du tiers des cours à l'université, payé·e·s 26 centimes d'euro sous le SMIC.

[300 000 étudiant·e·s supplémentaires](#) en dix ans mais 0 € en plus pour les accueillir. Plus de 40 % travaillent en parallèle de leurs études.

Parcoursup a introduit la sélection en L1 pour au moins [30 % des étudiant·e·s](#), et [99 % de l'algorithme est opaque](#) selon la Cour des comptes.

[1600 % d'augmentation des frais d'inscription](#) pour les étudiant·es non européen·ne·s en Licence (à 2 770 €/an) et Master (à 3 770 €/an) depuis le décret « Bienvenue en France » (sic) en 2019.

[34 ans en moyenne](#), c'est l'âge de recrutement des enseignant·es-chercheu·ses.

[3 heures par semaine, soit 9 % d'augmentation en moyenne du temps de travail](#) des personnel·les BIATSS des universités, c'est ce qu'exige la Cour des comptes et que promet le gouvernement dans la LPPR.

[57 milliards](#) versés à 10 facs d'élite (Programme Investissement d'Avenir), c'est la politique « d'excellence » qui produit une université à deux vitesses.

[5 milliards](#) de moins en cotisations retraites de l'État pour les personnel·les de l'enseignement supérieur et la recherche, c'est ce que la réforme des retraites nous prend sur notre salaire socialisé.

[60 000 postes de titulaires](#) et 18 milliards d'euros manquants pour l'université et la recherche.